

20.04.2020 - 08:30 Uhr

## Lidl Suisse soutient les petites entreprises et les entreprises familiales



### Weinfelden (ots) -

La situation actuelle représente un défi pour la Suisse. Les petites entreprises sont particulièrement touchées par la crise. Par conséquent, Lidl Suisse a choisi de soutenir ces entreprises familiales en proposant l'action " petit mais remarquable " dans toute la Suisse.

Les petites entreprises et les entreprises familiales sont particulièrement touchées par la situation actuelle. Lidl Suisse souhaite leur venir en aide et met à leur disposition un canal de distribution important au niveau national. Dans toute la Suisse, les 142 magasins de Lidl proposent des articles particuliers produits par des petites entreprises.

Pour Lidl Suisse, il s'agit ici d'un projet de longue haleine : comment rendre des spécialités suisses accessibles à une large clientèle ? Lidl Suisse a trouvé une réponse à cette question grâce à l'action " petit mais remarquable ". Depuis 2016, l'enseigne propose des spécialités culinaires de petites entreprises pendant plusieurs semaines dans tous les magasins en Suisse.

Cette année aussi, Lidl Suisse a glané de belles spécialités faites maison et propose notamment le schüblig de campagne d'Appenzell, le salsiz de Parpan, le sirop de cerises Rigi de Zoug ou encore le pain de poire Bura des Grisons dans ses magasins.

Contact:

Service de presse  
Dunantstrasse 15 8570 Weinfelden  
Tél. : +41 (0)71 627 82 00  
E-mail : [media@lidl.ch](mailto:media@lidl.ch)  
[www.lidl.ch](http://www.lidl.ch)  
[www.facebook.com/lidlch](https://www.facebook.com/lidlch)  
[www.instagram.com/lidlch](https://www.instagram.com/lidlch)

Medieninhalte



Elisabeth et Martin Thoma, Derendingen (SO) Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100016795](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100016795) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/LIDL Schweiz/ROBERT-AEBLI"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016795/100846174> abgerufen werden.